

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 14 septembre 2022

Appel à projets Biodiv'Eco – 7 projets lauréats alliant développement économique et préservation de la biodiversité.



En mars 2022, l'Office français de la biodiversité lançait pour la première fois son appel à projets Biodiv'Eco sur les territoires de Mayotte et de La Réunion. Cette initiative a pour objectif de soutenir des projets de développement économique favorables à la biodiversité, dont l'activité entraîne des co-bénéfices sur la préservation et la restauration de celle-ci.

7 projets ont été retenus par les comités de sélection, sur les 24 déposés. Ces lauréats vont bénéficier d'un soutien financier et d'un accompagnement en ingénierie de projet.

Un appel à projets porté par l'OFB et ses nombreux partenaires

Comme l'an passé sur la zone atlantique, les partenaires de l'appel à projets ont répondu présent et ont participé à tout le processus d'analyse et de sélection des projets en tant qu'experts et co-financeurs.

Les 21 et 23 juin, deux comités territoriaux se sont tenus à Mayotte et à La Réunion, réunissant les partenaires de ces deux territoires. Collectivités, services de l'Etat, ADEME, consulaires, associations environnementales et de développement économique, une grande diversité d'acteurs dont l'implication a conduit à des choix pertinents et adaptés aux territoires.

Enfin, le 7 juillet dernier, ces mêmes partenaires représentés au niveau national et accompagnés par d'autres têtes de réseaux impliquées dans la démarche, se sont réunis pour faire la sélection finale des projets lauréats sur la base des analyses faites au niveau territorial.

Au total, ce sont plus d'une cinquantaine de partenaires qui se sont mobilisés pour permettre la bonne réalisation de cet appel à projets et la sélection des lauréats.

Ainsi, l'appel à projets Biodiv'Eco, en plus de soutenir des projets économiques favorables à la biodiversité, permet de créer des dynamiques territoriales en rassemblant un grand nombre d'acteurs issus des domaines du développement économique et de l'environnement.

7 projets lauréats ayant un haut niveau d'ambition pour la préservation de la biodiversité

Cette année, 7 projets ont été sélectionnés pour être soutenus à Mayotte (2) et La Réunion (5), principalement sur les filières de l'agroécologie, de l'agroforesterie, de l'écotourisme, et du matériel végétal d'origine locale.

Certains de ces projets sont portés par des petites entreprises locales. A La Réunion, une exploitation agricole familiale en bordure de Parc National sera soutenue pour développer et valoriser ses pratiques agroforestières et l'agriculture biologique.

Une entreprise individuelle lauréate de l'appel à projet développera un outil répertoriant les espèces utilisées dans l'aménagement du territoire pour promouvoir l'utilisation de végétaux d'origine locale.

D'autres projets sont portés par des associations, comme le développement d'une filière apicole durable à Mayotte ou un projet d'intégration de micro-parcelles agroforestières, pour restaurer des zones dégradées par la plantation d'espèces endémiques à La Réunion.

Les porteurs de projet lauréats, en plus de bénéficier d'une aide financière de l'OFB, pourront être appuyés en ingénierie de projet par l'équipe de l'OFB et par les acteurs partenaires de l'appel à projets.

Vous pouvez consulter la liste des projets lauréats [sur le site de l'OFB](#).

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.